

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 34 (1987)
Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crey-Malville inquiète des médecins genevois

Lettre ouverte au Conseil fédéral

mp. Les conséquences de l'accident survenu près de Kiev le 27 avril 1986 ne sont pas mesurables. Un accident, possible, dans le fonctionnement du premier surgénérateur européen, à 70 kilomètres de Genève, équivaudrait à plusieurs Tchernobyl.

Pour se faire une idée de cette apocalypse, rappelons, comme l'écrivait l'Agence France-Presse, que «le tiers des 50 millions de curies de matières radioactives dégagées par le réacteur soviétique explosé, s'est déposé dans un territoire de quelque 3000 km², évacué 36 heures après l'accident, et qui, depuis, est strictement interdit à la population. Du point de vue de l'équilibre biologique, les spécialistes soviétiques s'attendent, par endroits, à de véritables modifications (en particulier faune et flore des rivières et étendues d'eau, nombreuses, dans la région).

■ P. C.: Vous redoutez l'éventualité d'un accident à Crey-Malville. Pour que la protection civile soit plus efficace en cas de péril atomique, vous proposez des mesures concrètes en particulier des «exercices simulant l'évacuation massive de la population...»

D' Fernex: Dans l'esprit des auteurs de cette lettre, il s'agissait d'une provocation, ou, si vous voulez, d'humour noir. Comment peut-on, en effet, envisager l'évacuation massive de toute une ville en cas de Tchernobyl fois X? En quel lieu sûr diriger cette population si la catastrophe a touché une partie importante de l'Europe? Au-delà de l'absurde, nous avons tenté de susciter la réflexion de l'opinion publique – nous sommes en démocratie, n'est-ce pas? – dans un objectif politique, mais aussi dans le sens d'une remise en question générale de notre hyperconfort dévorant d'énergie.

La protection civile est certainement une organisation utile. Mais, si Genève était frappée par les conséquences d'un accident majeur survenu au cœur du surgénérateur de Crey-Malville, elle serait dépassée. Après Tchernobyl, on sait ce que signifie l'évacuation en masse de 90 000 personnes. Après Tchernobyl, on sait ce qu'est un désert atomique.

Notre but était d'introduire sur cette base une réflexion sur les conséquences possibles de la présence d'un surgénérateur à 70 km de notre ville.

Les mesures proposées dans la lettre ouverte au Conseil fédéral sont à considérer comme un effet de style, aboutissant, dans une progression, à cette affirmation: il faudra évacuer. La réflexion est nécessaire. Pour nous, elle passe avant la multiplication des mesures techniques.

La réflexion est primordiale parce qu'elle pourrait aboutir à l'idée que le risque, minime, mais en aucun cas nul, est inacceptable. Dans un pays industrialisé, on est exposé à toutes sortes de risques technologiques. Est inacceptable un risque qui, au-delà de tous les drames individuels, implique une déstabilisation de la société. Après un tremblement de terre, on peut reconstituer une ville. Après une catastrophe atomique, non.

■ Vous savez cependant que des intérêts immenses sont en jeu?

D' Fernex: Quand on voit le lobby de l'électricité titrer: «Est-ce que Tchernobyl est une catastrophe au sens réel du terme?», comme l'a fait en juillet la Fédération romande pour l'énergie, on est seulement un peu écoeuré. Mais

Rappelons qu'aux Etats-Unis, sous le «règne» du président Jimmy Carter, le gouvernement a renoncé à la construction de tels surgénérateurs. Ceci pour des raisons techniques, mais aussi pour des raisons politiques: les spécialistes redoutent la prolifération de telles «usines à plutonium».

A Genève, les médecins s'inquiètent de la mise en service effective de la centrale de Crey-Malville. Six d'entre eux, membres de la protection civile, et sept autres signataires ont adressé, le 3 octobre dernier, une lettre ouverte au Conseil fédéral. Nous en publions ici le texte intégral. Ce message a été reproduit également, in extenso, dans trois journaux: *Tribune de Genève*, *Courrier de Genève* et *Domaine public*. Le journal officiel de la protection civile a rencontré l'un des co-signataires de cette lettre ouverte, M. le Dr Claude Fernex, spécialiste en médecine interne à Genève.

quand le Département fédéral de l'énergie fait siennes les conclusions d'un rapport d'experts appartenant au même lobby, c'est très grave. Dans le rapport du 3 novembre 1986, on lit ceci: «En cas d'accident à Crey-Malville, il n'y aurait, à Genève, aucun cas de maladie aigüe par irradiation.» Il n'est pas fait mention des conséquences de l'inhalation de plutonium, ni de la consommation d'aliments radioactifs. Nos institutions étant ce qu'elles sont, ce genre de défaillance de la part de nos autorités est peut-être inévitable. Tout le problème est de savoir si notre système démocratique offre une issue. Et c'était notre espoir que, puisque nous sommes un petit pays, la réflexion et l'action des citoyens puissent aider à trouver cette issue.

Madame et Messieurs les Conseillers fédéraux,

En tant que cadres du Détachement sanitaire mobile de la protection civile à Genève, nous exprimons dans cette lettre ouverte les graves préoccupations que nous cause la présence, à 70 km de notre ville, du surgénérateur de Crey-Malville. L'accident survenu à Tchernobyl n'est qu'une faible préfiguration de ce qui pourrait se passer dans le surgénérateur Super-Phénix dont le cœur contient quatre tonnes de plutonium.

En dépit des apaisements du gouvernement français et de ses experts, un accident (tremblement de terre, terrorisme, erreur humaine) aboutissant à une «excursion nucléaire» est loin d'être doté d'une probabilité négligeable. L'enceinte de confinement du surgénérateur ne résisterait pas à l'énergie mécanique dégagée par l'explosion. En cas de vent d'ouest, dominant dans notre région, on ne disposerait, contrairement à ce qui se passerait en cas de guerre, d'aucun délai pour faire déblayer et occuper préventivement les abris antinucléaires.

Dès lors ne conviendrait-il pas que soient édictées les mesures suivantes (qui ne se veulent pas exhaustives):

1. Déblaiement et aménagement des abris; exercices d'alarme atomique.
2. Information de la fraction de la population pour laquelle il n'y a pas d'abri équipé de la conduite à tenir, compte tenu de ce que les places protégées prévues pour elle ne protègent pas contre le danger des radiations par inhalation.
3. Protection particulière visant les enfants, plus sensibles aux effets de l'irradiation: contrôle périodique de leur équipement individuel – qui devrait comporter un masque à gaz – et de leurs réserves de vivres.
4. Exercices simulant l'évacuation massive de la population avec participation d'une partie de cette dernière.

Les signataires de cette lettre osent espérer que, compte tenu des enseignements de l'accident de Tchernobyl, vous voudrez bien lui donner suite et vous prient d'agréer, Madame et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'assurance de leur haute considération.

La protection civile à Gland: exemplaire

mp. Pour recevoir le «Journal officiel de la PC», M. Gérard Martano, chef local, avait réuni autour de lui deux hommes et deux femmes. Tous témoignaient de l'ambiance dans laquelle s'édifie ici une protection civile efficace. Se sont exprimées librement les personnes suivantes, citées par ordre alphabétique pour éviter toute préséance: Roméo Corvini, responsable des organismes d'abri, Vito Domeo, 38 ans, Italien, ferblantier-appareilleur, volontaire, Mme K. Haushans, 34 ans, secrétaire, deux enfants, volontaire, M. Hans Kreger, 43 ans, Allemand, charpentier-menuiser, volontaire, Mme M. Maag, 43 ans, standardiste, mère de deux enfants, volontaire.

Gland, petite ville en pleine expansion, compte actuellement quelque 5600 habitants. Une commune à dimension humaine, favorisée par le soleil de La Côte, et où «il fait encore bon vivre», disent les résidents.

Des autorités motivées, un état-major déterminé, un chef local dynamique – Gérard Martano – tout concourt à ce que, de théorique, le programme planifié en 1975 suive son cours, sans problème majeur, et dans un excellent esprit.

Remarquable: pour favoriser une meilleure connaissance de la protection civile dans la localité, ses buts et sa structure, la Municipalité a édité, en 1986, une brochure claire et vivante, destinée au public. En page 4 de la couverture, ces simples mots: «La protection civile protège, sauve, aide, guérit et vous est utile à vous aussi.»

Un peu d'arithmétique

Selon révision de la planification générale de la protection civile (PGPC), en 1985, l'effectif réglementaire de la petite ville est de 531 personnes. Les effectifs réels au 30 juin étaient de 391 personnes incorporées, dont 308 instruites (cadres et personnel). Soustraction: restent 140 personnes à trouver pour atteindre l'effectif optimum. Le seul «réservoir» potentiel de recrutement est le volontariat des étrangers/étrangères au bénéfice d'un permis C et des femmes suisses.

Les étrangers

Ils sont actuellement 35 enrôlés dans la PC à Gland. Et l'apport de ces forces volontaires, jeunes, est un élément de dynamisme, de compétences et... de bonne humeur très apprécié.

MM. Martano et Corvini ne tarissent pas d'éloges:

– Ces «étrangers» sont non seulement motivés et efficaces, mais encore reconnaissants de pouvoir se rendre utiles à leur pays d'accueil. Ils mettent dans les secteurs où ils sont affectés un enthousiasme stimulant, un esprit d'ingéniosité, et une gaieté inhabituelle en pareilles circonstances. Par exemple, ils chantent en travaillant...



Gérard Martano



Roméo Corvini

Sans attendre d'être interrogés, MM. V. Domeo et H. Kreger confirment, avec des mots allant parfois jusqu'à l'émotion. Tous deux ont passé leur enfance, vécu leur scolarité et leur apprentissage en Suisse.

M. Domeo:

– Bien sûr, j'ai un passeport vert, c'est ce qui me différencie mais, dans mon cœur, je suis Suisse. Et très heureux de pouvoir rendre service à mon pays d'accueil en participant à la PC... où je rencontre beaucoup d'amis.

M. Kreger:

– Chez moi, c'est ici, et non plus en Allemagne où je me rends épisodiquement. La PC, pour moi, est l'occasion de m'intégrer, de me rendre utile. Vous savez, cela rend service, un spécialiste du bois pour apprendre aux dames comment scier et ajuster les lambourdes pour «faire les lits»... Ces lits-là, entendons-nous, sont les cadres de bois à fabriquer et mettre en place, selon les normes PC, pour équiper les abris.

Le recrutement des femmes

Au début de l'été 1986, M. Martano, chef local, a organisé un stand d'information PC. Résultat: 14 femmes se sont portées volontaires, et seront instruites l'année prochaine.

Une fois encore, on a pu constater l'ignorance des citoyennes quant à leur rôle possible. Une fois informées, c'est volontiers qu'elles participent pour se rendre utiles. Elles apprécient en plus le côté formateur (ou de maintenance des connaissances) de «l'enrôlement». Pour M. Corvini, responsable des organismes d'abri, les compétences des femmes sont indispensables pour organiser la vie dans les abris, d'immeubles ou collectifs. – Il n'y a vraiment que les femmes pour faire face à la situation lorsque 30 ou 40 personnes sont réunies dans un abri, pour penser aux détails de la vie de tous les jours dans des conditions difficiles. S'occuper des enfants, des personnes âgées, veiller à leur alimentation, au repos (en dépit du bruit), les rassurer, les occuper, pourvoir à ce que tout se passe bien 24 heures sur 24 malgré l'exiguité des lieux. Pour avoir vécu des exercices de simulation dans ces conditions, je puis témoigner de l'efficacité des femmes, de leur talent.

Deux témoignages

Les deux jeunes femmes, mères de famille, volontaires depuis des années dans la PC locale, s'expriment volontiers. Mme Haushans est affectée aux soins sanitaires. Elle avait suivi, auparavant, le cours de base des samaritains. Son engagement lui a permis d'aller plus loin dans les connaissances.

– Grâce à cela, je peux mieux préserver la sécurité de ma famille. Ainsi, j'ai pu déceler à temps deux fractures chez l'un de mes enfants. Et puis travailler en groupe, dans une bonne ambiance, cela est très stimulant, et enrichissant au niveau des contacts humains. Je dois dire cependant que certaines personnes, dans mon entourage, m'ont fait des remarques désobligeantes sur mon «esprit militarisé»... N'empêche. Je suis très satisfaite de pouvoir me rendre utile dans les soins sanitaires.

M. Martano annonce pour 1987 la construction d'un poste sanitaire de secours: 128 lits, une salle d'opération. Les exercices sanitaires, dans un tel cadre, prendront une toute autre dimension.

Mme Maag fonctionne depuis onze ans dans les transmissions de la PC:

– Cela m'a permis de maintenir et d'approfondir mes connaissances de standardiste. J'ajouterai que les cours d'instruction, de répétition et les exercices de simulation ne sont pas de l'amusette. Cela est très stimulant en soi et grande est la satisfaction de se dire qu'en cas de «pépin», l'appareil de protection civile fonctionnerait et que je pourrais y remplir un rôle utile.

Rappelons que la section des transmis-



sions est formée d'un groupe téléphone, d'un groupe de construction et d'un groupe radio. «L'équipement technique à disposition est composé d'un central téléphonique (30 lignes), de stations téléphoniques, de matériel pour la construction de lignes téléphoniques,



d'appareils radio SE-125, de matériel d'antennes et de récepteurs du réseau d'alerte E-606 (page 6 de la brochure éditée par la commune de Gland).

— Comment avez-vous résolu le problème de la garde des enfants pendant les exercices?

— Question d'organisation. Ces cours sont planifiés suffisamment à l'avance pour que nos enfants puissent être confiés à des parents ou amis durant cette période. A noter cependant, que, en cas de crise, si père et mère doivent fonctionner chacun de leur côté dans la PC, le problème de la garde des enfants peut se poser. A moins que la mère, fonctionnant dans un abri, les ait près d'elle de toute manière.

Un tour d'horizon concernant les différents services fait apparaître le bon fonctionnement de chacun d'entre eux. Le service pionniers et lutte contre le feu (PLCF) est opérationnel à 70%, et prêt à intervenir en cas d'accident dans la région.

Le Service de protection atomique et chimique (SPAC) est dirigé par un chimiste, M. André Boschung. Des informations claires et détaillées figurent dans la brochure déjà mentionnée, service par service, avec photo de chaque responsable.

Information

Informier, informer, il en restera toujours quelque chose... Les cours donnés dans certaines classes prévoient une heure et demie d'enseignement. Ils atteignent maintenant la demi-journée, et les élèves ne regardent pas leur montre.

Une journée «portes ouvertes» dans les installations locales a suscité l'intérêt des jeunes qui voulaient tout voir, comprendre et regarder fonctionner les appareils de sécurité, les filtres à air, ceci dans la bonne humeur générale.

La participation aux travaux de déblaiements des Diablerets a révélé une motivation très forte de la part des participants.

Les quatre personnes qui entouraient le chef local de la protection civile de Gland, en cet automne 1986, semblaient vraiment très représentatives de citoyens et citoyennes, d'origine et d'âge différents, conscients de leurs devoirs et responsabilités envers leur patrie ou pays d'accueil. □

